

# Exemple de schéma de mise en œuvre d'un feu d'artifice

<b>Plan de mise en oeuvre du feu d'artifice permettant d'assurer la sécurité de la population</b>	<b>Feu d'artifice du JJ/MM/AA à HH:MM</b> <b>Commune :</b> <b>Adresse exacte :</b>	<b>Responsable de la mise en oeuvre :</b> <b>Numéro de téléphone :</b> <b>Mail:</b>
---	--	---



LEGENDE	
<b>ZONE DE TIR :</b>	
	Pas de tir
	Distance de sécurité autour des artifices
	Barrière naturelle
	Barrière matériel
	Zone autorisée au public
	Vigile, artificier ou bénévole
	Moyen d'extinction
	Poste de secours
	Point de rassemblement
	Accès secours ( prévoir une ouverture permettant l'accès)
	Accès engins de secours

**" Responsable de la mise en œuvre du spectacle pyrotechnique " :** une personne physique désignée par le prestataire du spectacle pyrotechnique chargée de veiller au montage et à l'exécution du spectacle pyrotechnique conformément aux règles de sécurité en vigueur ;

**" Zone de tir " :** une portion de territoire délimitée soit par des barrières de sécurité, soit par des obstacles naturels dont l'accès est interdit au public (sauf personnes autorisées par le responsable de la mise en oeuvre) et à l'intérieur de laquelle sont mis en oeuvre les artifices pyrotechniques. Au niveau des points d'accès, il est indiqué la présence d'artifices et l'interdiction d'accès au public.

**" Point d'accès à la zone de tir " :** une ouverture permettant d'entrer dans la zone de tir ;

**" Point d'accueil des secours à la zone de tir " :** une ouverture permettant l'entrée des services de secours dans la zone de tir et donnant un accès immédiat aux zones à risques d'incendie ;